

OPÉRATION HAUTE VITESSE



ÉTAT DE SUIVI SUR LE PROJET

Lancée en 2021, l'Opération haute vitesse du gouvernement du Québec vise à procurer une couverture Internet haute vitesse aux foyers québécois qui n'avaient toujours pas accès à ce service.

Pour le territoire du Témiscamingue, ce projet est majeur, en particulier pour les milieux ruraux et éloignés. Le fournisseur retenu pour notre MRC (et la région) est Vidéotron.

L'objectif initial était une connexion complète des foyers d'ici septembre 2022. La pandémie, la pénurie de main-d'oeuvre et quelques défis rencontrés dans le déploiement ont retardés cet échéancier. Le délai a donc été reporté au 31 mars 2023.

Entretemps, il est possible d'avoir accès à l'offre alternative mise en place par le gouvernement. Il sera donc possible d'accéder à la solution « Starlink » qui est un service satellitaire en Internet haute vitesse. Les citoyens intéressés doivent se rendre sur [la carte interactive du gouvernement du Québec](#) et, si la solution est disponible pour leur adresse, remplir le formulaire qui s'y trouve



RÉSUMÉ DE L'OFFRE ALTERNATIVE

- En vigueur jusqu'au 15 juin 2025
- Équipement de transmission Starlink (antenne, routeur et fils de service) à 0 \$ (valeur de 749 \$)
- Abonnement mensuel au service Internet haute vitesse jusqu'à 150 Mbps en téléchargement et 25 Mbps en téléversement (tarif préférentiel à 100 \$/mois, incluant 40 \$ remboursés par le gouvernement du Québec sur la base de la tarification du 15 juin 2022)
- Installation autonome

Si je prends l'offre alternative, pourrai-je tout de même avoir accès aux services de Vidéotron quand le service sera accessible ???

La solution Starlink proposée par le gouvernement est une solution alternative. Au cours des prochains mois, lorsque les services de Vidéotron seront disponibles selon l'avancement du projet, la MRC informera les municipalités du déploiement et des zones branchables afin que les citoyens puissent contacter Vidéotron. Si vous avez déjà complété le formulaire en ligne de Vidéotron, eux vous contacteront quand le service sera offert dans votre secteur.

VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ À STARLINK ?

Il est possible, pour les abonnés de Starlink, d'obtenir une mise à jour de votre facturation et même, un remboursement de votre trousse de connexion, si vous êtes dans la situation suivante :

- Vous faites partie du projet de déploiement de la fibre optique de Vidéotron, mais le fournisseur indique que la date pour desservir votre résidence est au-delà du 30 septembre;
- Vous avez acquis votre trousse de connexion Starlink sans la subvention du gouvernement du Québec.

Voici la procédure à suivre.

Tout d'abord, rendez-vous sur la carte interactive de l'Accès à internet haute vitesse au Québec pour vous y inscrire. Une lettre avec un numéro d'identification (NIP) vous sera envoyée pour accéder au service satellitaire de Starlink. Le processus d'identification est obligatoire et c'est durant ce processus que vous aurez la possibilité de mentionner au Secrétariat à l'Internet haute vitesse que vous êtes déjà abonné au service Starlink et procédera à la mise à jour de votre compte. Ci-dessous les explications du Secrétariat à l'Internet haute vitesse

SAVIEZ-VOUS QUE ?

En date d'août 2022, 559 citoyens ont manifesté leur intérêt d'obtenir les services de Vidéotron dès qu'ils seront disponibles !

Vous souhaitez vous inscrire ? Aller au

<https://videotron.com/internet/haute-vitesse>



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Contactez la responsable, à la MRC de Témiscamingue, Mme Lyne Gironne à dg@mrctemiscamingue.qc.ca qui se fera un plaisir de vous répondre ou de vous aider !